

COMMUNIQUE DE PRESSE 21 avril 2016
Fondation du CAMP DES MILLES - Mémoire et Éducation

UN VIOLON POUR L'HISTOIRE
500 LYCEENS ITALIENS VISITENT LE SITE-MEMORIAL DU CAMP DES MILLES
DANS LE CADRE D'UN PARCOURS CITOYEN EUROPEEN

Ces mercredi 20 et jeudi 21 avril, 500 élèves italiens de la province de Crémone (Italie du Nord) se sont rendus au Site-mémorial du Camp des Milles dans le cadre d'un « Voyage de la mémoire » leur permettant de découvrir sur trois ans des lieux incontournables de l'histoire de l'Europe et de comprendre les événements politiques et historiques qui menèrent jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Les élèves ont été particulièrement sensibles à la dimension citoyenne du parcours de visite qui présente les mécanismes sociétaux et individuels – racismes, antisémitisme, xénophobie, extrémismes – ayant mené, comme le montre l'histoire du lieu, et pouvant encore mener au pire, ainsi que la capacité de chacun à y résister.

Ces deux journées ont été l'occasion pour les élèves de commémorer le souvenir des victimes de cette barbarie lors d'une cérémonie devant le Wagon du Souvenir. Des représentants de l'Etat français et du maire d'Aix-en-Provence, le Consul général d'Italie ainsi que les maires de Crémone et Créma ont ainsi pu assister à la présentation du travail pédagogique des élèves.

Un temps de recueillement avec la lecture des noms des enfants juifs déportés du Camp des Milles et des « Justes parmi les Nations » a permis de se souvenir de l'horreur de l'histoire mais aussi des actes de courage et de résistance d'hommes et de femmes qui ont écouté leur cœur et leur courage.

A l'issue de cette cérémonie, un violon fabriqué dans les ateliers « A. Stradivari » de Crémone a été remis à la Fondation du Camp des Milles rendant ainsi hommage aux victimes du « camp des artistes » et à leur résistance par la création.

Cette visite intervient dans un contexte de paix en Europe, mais alors que les tentations de replis nationalistes et les crispations identitaires refont surface sur fond de crises politiques, morales, économiques et sociales. Cyprien Fonvielle, directeur de la Fondation, le rappelait lors de la cérémonie : « *En ces temps où les démocraties sont fragilisées, parfois malmenées par des minorités extrémistes, la défense des valeurs de la République passe par la mobilisation de tous les citoyens afin de protéger la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la dignité et la justice* » appelant ainsi cette jeune génération à la vigilance.

La visite de ce seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact constitue une étape importante de leur apprentissage à travers la transmission de l'histoire du lieu, profondément européenne, et des enseignements de cette histoire. En effet, entre septembre 1939 et novembre 1942, le camp des Milles vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux européens ayant fui vers la France : allemands opposés à Hitler, brigadistes de la guerre d'Espagne, italiens antifascistes et tant d'autres. Son histoire témoigne également des intolérances successives, xénophobes, idéologiques et antisémites qui, au camp des Milles, conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs vers le Camp d'Auschwitz-Birkenau.

La Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation s'inscrit pleinement dans ce projet de construction européenne de la mémoire et d'éducation citoyenne à travers une coopération étroite avec d'autres musées et mémoriaux européens comme le Musée-mémorial d'Auschwitz-Birkenau tissant ainsi un lien fondamental entre les deux extrémités de la chaîne concentrationnaire.

Contacts Presse :

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

Le Site-mémorial du Camp des Milles :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la **responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE «Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.